

Phonétique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1DA205

- RÉGIME DÉROGATOIRE : Non
- SESSION 2 : Non

Pré-requis nécessaires

Niveau A1 du CECRL.

Présentation

Amélioration de la prononciation, discrimination auditive, phonie-graphie, travail individualisé en compréhension orale.

Objectifs

Un travail en phonétique sur le repérage des phonèmes et leur répétition rend l'étudiant plus à même de comprendre les points de langue du niveau A2, de les mémoriser et de les restituer.

Évaluation

M3C en session unique

- REGIME STANDARD INTEGRAL : CCI 100%
- Contrôle Continu : 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité.

Prise en compte de l'assiduité (pas plus de trois absences autorisées pour un EC) et de la ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence). La note finale repose aussi sur la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.